



Sujet de votation du 23.09.2018

Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

En bref

Le comité d'initiative estime que le commerce global de produits alimentaires doit être encadré par des limites écologiques et sociales claires.

1. De manière générale, seuls des aliments produits selon les normes suisses en matière d'écologie et de protection des animaux doivent pouvoir être vendus en Suisse.
2. Les produits issus d'une production agricole proche de la nature, issus du commerce équitable ainsi que les produits saisonniers et régionaux doivent obtenir un avantage concurrentiel. Les effets du transport et du stockage sur l'environnement tout comme le gaspillage alimentaire doivent être réduits. Enfin, la transparence pour les consommateurs doit être améliorée.

Contexte

L'initiative pour des aliments équitables a été lancée par un comité d'initiative soutenu par Les Verts. Pour le comité d'initiative, le libre-échange conduit au dumping social et environnemental. La Suisse importe environ la moitié de ses denrées alimentaires, des aliments issus de la production de masse produits de manière non conforme aux normes Suisse ou conduisant à de graves problèmes écologiques se retrouvent sur le marché à bas prix. Ces prix sont possibles car les aliments ont été produits au détriment de l'environnement, du bien-être des animaux et du respect des êtres humains. Les pratiques de production industrielles basées sur la monoculture à large échelle, l'élevage de masse et les substances chimiques réduisent la fertilité des sols et la biodiversité et cela sur toute la planète. Dans certains cas, les conditions de travail et de vie des employés sont elles aussi précaires. La concurrence en matière de prix bas au niveau de l'industrie agro-alimentaire engendre du dumping social et écologique et compromet la qualité actuelle des aliments dont souffrent les paysans et les consommateurs. L'accord de libre-échange transatlantique prévu entre l'EU et les USA (Transatlantic Trade and Investment Partnership, TTIP) menace d'exacerber cette situation.

Documents

Message du Conseil fédéral :	https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/8151.pdf
Arrêté fédéral :	https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/1451.pdf

Recommandation

Le Conseil fédéral, le Conseil national (139 votes contre 37 et 17 abstentions) et le Conseil des Etats (37 votes contre 1 et 7 abstentions) recommandent de rejeter cette initiative.

Arguments

Pour https://fair-food.ch	Contre https://www.economiesuisse.ch
<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animalier sans élevage intensif : le bien-être animalier est renforcé afin que la viande et les œufs issus de l'élevage intensif ne soient plus disponibles à l'achat. • Conditions de travail équitable plutôt qu'exploitation : des aliments bon marché ne sont pas compatibles avec des salaires équitables. Des conditions de travail scandaleuses sont, en Europe aussi, fréquentes dans la production de denrées alimentaires et doivent disparaître. • Biodiversité plutôt que monoculture : L'initiative veut renforcer une production d'aliments ménageant les ressources et le climat encourageant ainsi une agriculture proche de la nature, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Les aliments produits de manière écologique doivent bénéficier d'un avantage concurrentiel sur ceux issus de l'agriculture industrielle. • Les aliments régionaux et saisonniers permettent de garantir plus de transparence et de confiance et avantagent l'économie régionale. • Dans l'assiette et pas dans la poubelle : frein au gaspillage alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Monstre démocratique difficile à mettre en œuvre : L'initiative demande que l'Etat mette en place des contrôles pour s'assurer du respect des exigences étatiques. • Menace pour les emplois dans le milieu de l'industrie agro-alimentaire : Les contrôles coûteux et les restrictions à l'importation menacent la compétitivité. Les PME ne peuvent plus concurrencer avec l'industrie agro-alimentaire étrangère. • Rupture avec les obligations internationales : l'initiative enfreint l'accord sur l'agriculture avec l'UE ainsi que les règles de l'OMC et engendre une fermeture de marché illégale. • Dangereux pour le commerce de détail et les agriculteurs : La hausse des prix et du tourisme d'achat est inévitable. Les agriculteurs ne peuvent plus vendre autant de matières premières agricoles (par ex. du lait) aux industries. La demande de produits suisse baisse et les producteurs indigènes ne se démarquent plus de concurrence étrangère, puisque les exigences sont identiques. • L'initiative est superflue pour la Suisse et contre-productive pour les pays étrangers : les denrées alimentaires suisses sont déjà produits de manière équitable et écologiquement responsable. Les réglementations suisses en matière d'importation n'ont aucune influence sur les méthodes de production à l'étranger.